

REGLEMENT

1. La Bogévane est une rando-marche sur des chemins balisés, organisée par l'association « Détours et Contours en Vallée Verte ».

Elle est ouverte à toutes et à tous, ainsi qu'aux personnes en joëlettes.

La Bogévane aura lieu le samedi 30 mai 2026 à partir de 8h30.

2. Parcours, lieu de départ et d'arrivée :

Nous vous proposons **4 circuits avec des départs différés** :

- Parcours découverte **13 km**, 520 m de dénivelé positif, durée 3h20, **départ 8h45**. Un ravitaillement est prévu à mi-parcours. **Fléchage orange. (Libre)**
- Parcours découverte **8.3 km**, 300 m de dénivelé positif, durée 2h30, **départ 9 h30**. **Fléchage jaune. (Libre)**
- Parcours histoire des téléskis **6.00 km**, 250 m de dénivelé positif, durée 2h 15, **départ 9 h15. (Encadré)**
Parcours botanique **5.00 km**, 160 m de dénivelé positif, durée 2h , **départ 10 h. (Encadré)**

Le départ et l'arrivée des 4 parcours se font devant la salle « La Stéphanoise » de Bogève.

Les parcours empruntent des chemins et sentiers vallonnés sans jamais être très difficiles et offrent de magnifiques points de vue. Les temps estimés sont calculés sur une base entre 3.5 et 4 km/h.

Il est demandé aux participants **de ne pas s'écarter des itinéraires balisés et de respecter les consignes de sécurité du code de la route** lors des brefs passages sur les routes goudronnées et voies publiques.

Les chemins peuvent border ou traverser des parcelles agricoles, il est demandé aux participants de les respecter et de refermer les barrières ou de raccrocher les poignées fils correctement après leurs passages.

3. Informations :

Le jeu de « la Chasse aux Cailloux » vous fera gagner des places au cinéma « La Trace » (voir règle du jeu en annexe) et une animation sur les plantes pour les enfants uniquement sur le parcours de 5 km.

Le Circuit « Botanique » propose une découverte et un échange sur la flore des montagnes avec une botaniste qui accompagnera ce groupe (30 pers. Max).

Sont conseillés : de bonnes chaussures de marche, des vêtements adaptés à la météo, le téléphone portable, une bouteille d'eau et un en-cas.

Chaque randonneur participera à la manifestation sous sa propre responsabilité. **Pour des raisons de sécurité et de protection de la faune, les chiens doivent obligatoirement être tenus en laisse sur les parcours.**

4. Inscriptions et prix de l'inscription :

Les inscriptions se feront sur le site en ligne [HelloAsso.com](https://helloasso.com)

Paiement sur place possible, se fera uniquement en espèces ou par chèque.

Tarifs : Adulte : 8€ / Enfant : (de 7 à 17ans) : 2€ / Thèmes Historique et botanique : 10 €

Le nombre de places sont limitées (30 max) sur les parcours botanique et historique. Les règlements par chèque devront être effectués avant le 25 mai 2026 à l'adresse suivante :

DCVV 850 route des Chaix 74250 Bogève.

Chaque participant devra enregistrer le numéro de portable de l'organisation et porter un bracelet-marcheur donné par l'organisateur.

Les enfants seuls de moins de 18 ans devront présenter une autorisation parentale, ceux de moins de 12 ans devront être accompagnés d'un adulte.

5. Ravitaillement :

Un buffet sera offert à l'arrivée. **Seules les boissons seront payantes.** Un gobelet réutilisable est nécessaire pour se ravitailler. **(Pas de gobelets fournis sur nos ravitaillements).**

6. Assurance et responsabilité :

Les organisateurs sont couverts par une police d'assurance. Ils dégagent toute responsabilité en cas d'accident et de dommages corporels. L'association « Détours et Contours en Vallée Verte », organisatrice de la journée décline toute responsabilité quant aux vols ou accidents susceptibles de se produire dans le cadre de la manifestation. En aucun cas un participant ne pourra faire valoir de droit quelconque vis-à-vis de l'association. La sécurité sera aussi assurée par les organisateurs via des moyens téléphoniques. **Un numéro de portable de l'organisation sera communiqué au départ.**

7. Droit à l'image :

Tout participant renonce expressément à se prévaloir du droit à l'image durant la journée de cette marche et à tout recours à l'encontre de l'association organisatrice pour l'utilisation faite de son image. Conformément à la loi informatique et liberté du 06 janvier 1978, il dispose d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles le concernant